

Marseille Lyon Toulouse AGENCE D'INFORMATION CINÉMATOGRAPHIQUE

N° 20 - Samedi 15 Mai 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

PROBLEMES DU JOUR

CINEMA EUROPEEN, CINEMA DE QUALITE

M. Karl Meltzer, secrétaire général de la Chambre Internationale du Film, a donné récemment à l'hebdomadaire parisien « Panorama » un article dont les idées mériteraient d'être connues de tous ceux qui se penchent sur les problèmes cinématographiques et particulièrement de ceux qui étudient ces problèmes du point de vue du cinéma français. Cet article avait pour titre « Le Cinéma européen vu sous l'angle de la qualité ».

De cet article, voici quelques passages : « Ce n'est pas à la quantité, mais à la qualité de décider. Ce principe, en matière cinématographique, est à la base de toute production nationale et de toute collaboration internationale. Si l'on considère la production européenne, on constate qu'elle suffit largement à assurer une exploitation normale des salles de cinéma dans toute l'Europe... Mais ces films suffisants par leur nombre doivent être également satisfaisants par leur qualité. Car c'est à la qualité seule que l'on pourra mesurer la force productrice de chaque pays ». Sous une forme ou sous une autre, cette opinion a été assez souvent soutenue ici pour qu'on se réjouisse de voir qu'elle s'impose à chacun.

Si nous continuons la lecture de l'article de M. Meltzer, nous trouvons très vite une autre affirmation non moins intéressante : « Si le nombre des spectateurs a augmenté dans une proportion considérable dans la plupart des pays d'Europe, ce n'est pas parce que la qualité des films s'est améliorée. Rien ne serait plus dangereux qu'une supposition de ce genre qui induirait producteurs et metteurs en scène à se contenter de ce qui est, à perdre le sens de l'auto-critique et à se laisser assourdir, provoquant ainsi un abaissement du niveau du film européen ». Les fonctions que remplit celui qui écrit ces lignes, l'expérience qu'il

ya acquise, donnent à cette opinion une valeur toute particulière et en font un précieux encouragement pour tous ceux qui osent prétendre que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes cinématographiques.

« Si le Cinéma ne veut pas connaître après-guerre une crise extraordinaire, il doit faire en sorte d'améliorer sa qualité plutôt que de se contenter de la médiocrité... Même un pays dont la production nationale est minime, a le devoir de produire, au détriment de la quantité s'il le faut, un certain nombre de films de qualité. Seule l'amélioration de la qualité des films européens contribuera à résoudre le problème du film européen. On ne saurait assez se féliciter de voir un des hommes capables d'exercer une influence sur le cours des affaires cinématographiques, envisager le problème sous cet angle de la qualité, cette qualité rompu tant de lances dans ces colonnes et ailleurs.

Il semble bien d'ailleurs que ces idées aient commencé à s'imposer dans le monde cinématographique français. Tous ceux qui ont vu apparaître sur les écrans parisiens à une semaine de distance l'un de l'autre deux films aussi différents que « Le Voyageur de la Toussaint », de Louis Daquin, et « Goupi Mains-Rouges », de Jacques Becker, se rendent compte que des films comme ceux-là le Cinéma français n'en a pas inscrit beaucoup à son actif depuis l'armistice et qu'il ne les aurait sans doute pas réalisés il y a un an...

Donc ne craignons pas de répéter une fois de plus que si M. Karl Meltzer a raison quand il souhaite un film européen de qualité, nous ne saurions avoir tort en affirmant que c'est dans la qualité et dans la qualité seule que le Cinéma français trouvera son salut et sa chance.

René JEANNE.

DES HEROS DE ROMAN QUI SONT DEVENUS DES PERSONNAGES LEGENDAIRES

Certaines œuvres laissent un souvenir si vivant dans la mémoire du public que les héros qui les animent prennent la valeur de véritables types. Tel est le cas des personnages des *Mystères de Paris*, l'immortel roman d'Eugène Sue.

M. Pipelet a donné son nom à la profession qu'il exerce. La Chouette est devenue un symbole, presque tous ces personnages for-

tement marqués sont aujourd'hui des « types ». Nous allons bientôt les voir revivre sur l'écran dans le film que J. de Baroncelli tourne actuellement à Nice pour André Paulvé, avec une brillante interprétation. Les principaux rôles seront tenus par Yolande Lafon, Marcel Herrand, Patorni, Alexandre Rignault, Lucien Coëdel, Germaine Kerjean, Roland Toutain, et plusieurs autres, vedettes.

UN GRAND FILM FRANÇAIS « LUMIERE D'ETE »

Un grand film français vient d'effectuer sa sortie sur nos écrans : *Lumière d'été*, la dernière œuvre de Jean Grémillon, l'auteur de *Gaule d'Amour*, *L'Etrange M. Victor* et surtout *Remorques* qui eut, l'an dernier, tant de succès. Cette fois, c'est dans le cadre sauvage de la montagne que le réalisateur a situé l'action particulièrement dramatique de son film.

Une ancienne danseuse devenue propriétaire d'une hôtellerie perdue, à l'écart de tout village, un peintre raté qui noie sa peine dans la boisson, une jeune fille passionnée, le jeune ingénieur d'un barrage en construction, tels sont les héros principaux de ce drame de l'amour et de la jalousie. Depuis bien longtemps, l'on n'avait traité à l'écran avec autant de vigueur la violence des passions humaines.

C'est donc un grand film d'émotion que nous offre : *Lumière d'été*. Son interprétation remarquable groupe autour de Madeleine Renaud et Pierre Brasseur, Madeleine Robinson, Paul Bernard, Georges Marchal, Marcel Levesque et Aimos.

QUAND ON TOURNE LA NUIT

Les restrictions d'électricité ont obligé les cinéastes à travailler la nuit. Tout le monde ne peut pas avoir comme interprète Fernand Gravy qui, lui, a l'autorisation de tourner le jour. On s'accommode comme un peu de ces manières nouvelles et Georges Lacombe, le réalisateur de « L'Escalier sans Fin », confiait récemment à un journaliste : « Après tout, on s'y fait de travailler la nuit. C'est une habitude à prendre, il suffit de mettre sa montre à l'heure. On se couche à huit heures du matin, on se lève au milieu de l'après-midi, petit déjeuner à quatre heures, déjeuner à dix heures, dîner à deux heures du matin. » Heureusement que le metteur en scène se trouve dans de si bonnes dispositions et que la réalisation de « L'Escalier sans Fin » n'a pas à souffrir de cette situation.

Il n'en est pas toujours de même pour Raymond Bussières. Il joue, tous les soirs au théâtre, ce qui fait qu'il est tellement fatigué qu'il n'arrive plus à dormir qu'en prenant du gardénol. Mais l'autre soir, il s'est rappelé après coup qu'il tournait la nuit ! Cela n'a pas été facile pour lui de suivre ce jour-là les indications de Georges Lacombe. Heureusement, une clergie vint miraculeusement le sauver et lui permit de dormir un brin...

Nos Informations...

MARSEILLE

René Pagnol, le frère de Marcel Pagnol et son fidèle collaborateur depuis déjà de nombreuses années, ferait bientôt ses débuts dans la mise en scène. M. Bianotti, très connu des exploitants marseillais, dont les débuts dans le cinéma remontent à 1909 et qui, avant d'occuper ce poste chez Tobis, fut programmeur à la Metro-Goldwyn-Mayer et chez Gaumont, vient d'avoir la douleur de perdre sa femme. Nous adressons à M. Bianotti nos bien sincères condoléances.

Cette semaine est marquée sur les écrans marseillais par la sortie au « Pathé-Rex » de « Lumière d'été », le beau film de Jean Grémillon, parfaitement interprété par Madeleine Renaud, Paul Bernard, Madeleine Robinson, Pierre Brasseur, Georges Marchal, Marcel Levesque et Aimos. Le tandem « Studio-Majestic » affiche « Patricia » avec Louise Carletti, Gabrielle Dorziat, Georges Grey et Alerne. Deuxième semaine au « Capitole » du grand succès « La Femme perdue ». Au « Rialto », « Les Allées Blanches », avec Gaby Morlay, poursuit une exclusivité dont la carrière s'annonce longue autant que brillante.

TOULOUSE

La direction du « Plaza » vient de retenir pour les fêtes de la Pentecôte : « L'Enfer de la Forêt Vierge ».

MM. Robert Lacombe, administrateur, et Lucien Bourdail, directeur de la Société « Cinéson », viennent de procéder à un rajustement de la décoration intérieure et extérieure du « Plaza ». La couleur adoptée pour la décoration de la salle est de teinte claire rehaussée de tons vifs du plus heureux effet. Compliments MM. Bourdail-Lacombe des efforts qu'ils ne cessent d'apporter à l'embellissement de l'établissement.

Le prix des places des salles toulousaines vient de subir une nouvelle augmentation depuis cette semaine. Voici les nouveaux prix pratiqués :

Première vision : 15, 19, 22 au lieu de 14, 18, 22. Deuxième vision : Non vueantes : 10, 13, 15, au lieu de 7, 9, 12. aux Cinéat. Vox et Gallia-Palace : 1, 7, 10 et 13 fr. Ces prix s'entendent toutes taxes comprises.

« France-Actualités » a commencé le samedi 8 mai la présentation de son journal filmé aux personnalités de la ville ainsi qu'aux membres de la Presse. Ces présentations ont lieu sur l'écran du « Cinéca » chaque samedi à 11 h. 45.

« Le Mariage de Clifton », l'admirable film de Claude Autant-Lara, tiré d'un roman de Gyp, avec Odette Joyeux et André Luguet, vient de commencer sa carrière sur l'écran des « Variétés ». La journée du dimanche 9 mai fut excellente pour cet établissement.

Voici les principaux programmes présentés pendant la semaine du 28 au 4 mai : Aux « Variétés » : « Pipou » a totalisé durant ses deux semaines d'exclusivité : 529.209 francs ; au « Plaza » : « La Bonne Etoupe », un des meilleurs « Fernandel » du moment, a totalisé en deux semaines 506.594 francs

au Trianon-Palace : « Les Allées blanches », a réalisé durant sa première semaine d'exclusivité 291.558 fr. ; aux « Nouveautés » : « Un mauvais garçon » (en reprise) a totalisé en une semaine : 108.736 fr. ; au « Vox » : « La Lol du Printemps » (2^e vision) en une semaine : 62.562 fr. ; au « Gallia-Palace » : « Vie privée » vient de terminer sa carrière en totalisant 185.224 fr.

Roger Bruguière.

PARIS

Voici les films qui composent les spectacles d'exclusivités des salles parisiennes : « Le Camion blanc », « La Main du Diable », « Madame et le Mort », « L'Ange de la Nuit », « La Dame de l'Ouest », « Jeunes filles dans la Nuit », « Goupi Mains-Rouges », « La Ville Dorée » et « Le Chant de l'Exilé ».

Maurice Tricard est un rendez-vous qui commence à s'affirmer. Il vient de signer des contrats pour tourner dans « Vautrin » et « Lucrèce ».

PERPIGNAN

Jean Dréville poursuit à Mont-Louis-les-Bouillouses, à 40 kilomètres de Perpignan, la réalisation de « Tornavara », avec Mila Parély et quelques autres interprètes.

Derniers succès des salles perpignnaises : « Le Bienfaiteur » et « Lettres d'Amour » (tandem « Nouveau Théâtre-Capitole »), « Port d'attache » (« Capitole »), « Le Messager » et « Lumière dans les Ténèbres » (« Paris »). Au « Cinémonde » : « Education de Prince » suit « Cavalcade d'Amour ». Au « Familia » : « Son Fils » a remplacé « Mélodie pour toi ».

NICE

La réalisation de « Eternel Retour » de Jean Delannoy se poursuit dans d'excellentes conditions aux studios de la Victorine.

Marcel L'Herbier, qui vient de terminer « La Vie de Bohème » (le dîner de Musette-Pascal troublé par les huissiers), est rentré à Paris. Le montage sera fait par Suzanne Catelain.

Marcel Carné était à Nice ces jours-ci pour la préparation de son prochain film.

Gilles Grangier termine dans la région de Venise les extérieurs du film des « Prisonniers associés » : « Adémaï bandit d'honneur ».

On présente actuellement en Italie le film de Roger Richebé et Francis Carco, « Prisons de Femmes ».

René Lucot, réalisateur de « Rodin », venant de Banyuls où il a tourné quelques plans chez Maillol pour son nouveau film sur la sculpture française, est arrivé à Cannes et Nîmes. Il n'abordera la grande mise en scène que lorsqu'il pourra tourner le film de son cœur, nous a-t-il confié. Sera-ce « Carpeaux », une biographie riche de pittoresque et de mouvement ?

M. L'Herbier aurait l'intention de réaliser un de ses scénarios « Au bord du monde », qui serait tourné en Espagne, à Vigo.

J. de C.

UNE EXCELLENTE INITIATIVE...

Le Service de Décoration de Pathé-Cinéma, placé sous l'autorité de Lucien Aguetant, réalise avec *Tornavara*, une expérience des plus intéressantes. Sur l'initiative de Raymond Borderie, directeur général de la Production, une même inspiration réglera désormais les rapports entre les décors et les costumes, dont on peut dire sans nulle exagération qu'ils ont maintes fois compromis l'harmonie de l'ensemble.

L'application de ce procédé, somme toute rationnel, nous préservera des erreurs causées par la trop grande latitude laissée jusqu'ici aux interprètes dont, le choix s'exerçait librement, et, le plus souvent sans tenir compte d'une composition dans laquelle ils introduisaient des éléments disparates. Pour un petit nombre de comédiennes possédant un goût éclairé, combien d'actrices manifestaient le désir ingenu de briller au détriment de leur entourage. C'était aussi hélas ! au détriment du film... D'où, peut-être, le succès des films d'époque où le costumier et le décorateur collaboraient étroitement pour le plaisir des yeux.

Les costumes de *Tornavara* sont l'œuvre de Jean André qui, abandonnant pour un temps les épreuves, a dessiné avec infiniment de goût les vêtements que porteront les interprètes du film.

NOS CONFRERES ECRIVENT...

A PROPOS DE « GOUPI MAINS-ROUGES »

Ce drame de mœurs et de caractère dans une famille paysanne constitue une excellente réussite cinématographique qui place son réalisateur Jacques Becker, déjà remarqué pour son précédent film *Dernier Atout*, au premier rang des metteurs en scène français. L'atmosphère dure, sombre, et même parfois atroce, qui convenait au sujet, a été parfaitement créée. L'action est bien amenée et en dépit des complications de l'intrigue, reste claire. Un meurtre, la disparition d'une somme d'argent, ajoutent une note de mystère tragique à la peinture de cette famille àpre et avare. Quelques passages de diversion viennent égayer l'ambiance dramatique. Excellente interprétation, notamment de Ledoux, Georges Rollin, Le Vigan, Maurice Schütz (admirable dans le rôle du centenaire).

(Le Film, 8 mai 1943).

On a reçu par l'intermédiaire de la Suisse des nouvelles de Jim Gérald. Le populaire comédien a suspendu toute activité artistique et s'est installé chez des amis. Il est devenu fermier.

Tino Rossi

film LOYE

dans

LE CHANT DE L'EXILÉ

Des Recettes

FEU SACRÉ

a réalisé :

à Béziers : 97.924 frs
à Perpignan : 115.000 frs
à Nice : 428.608 frs
à Marseille : 633.074 frs

«Clair-Journal»

LYON 22, Rue de Condé Franklin 08-65	MARSEILLE 103, Rue Thomas National 23-65	TOULOUSE 10r. Claire Paulhac Tél. 221-36
--	--	--

SELECTION CINEMATOGRAPHIQUE DU SUD-OUEST

TOULOUSE

ALIDA VALLI

dans

MANON LESCAUT

d'après le roman de l'Abbé Prévost

Actuellement en grande exclusivité au «CAPITOLE» de Marseille

LA FEMME PERDUE

Le Film qui triomphe partout...

La S. N. E. G. annonce

JEANNOU

Un film conçu et réalisé par LEON POIRIER

*Sté Marseillaise des Films Gaumont (Anciennement les Films Marcel Pagnol S.A.)

NOËL-NOËL dans

Adémaï Bandit d'Honneur

MIDI Cinéma Location MARSEILLE

ADORUMÉZ FILMS LYON

MIDI Cinéma Location TOULOUSE

Le magnifique succès du film en couleurs

LA VILLE DORÉE

8 semaines d'exclusivité au «Normandie» de Paris

8 millions de recettes

8 250.000 spectateurs

Marseille - Lyon - Toulouse

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

N° 20 - Samedi 15 Mai 1943

Organe au Service du Cinéma Français

Treizième Année - Le Numéro : 2 frs

C. O. I. C.

IL EST INTERDIT DE FUMER

DANS LES SALLES DE CINÉMA

Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique rappelle à nouveau, et cette fois de la façon la plus formelle, à tous les exploitants de salles, l'obligation qui leur est imposée par le décret du 7 février 1941, article III, qui dispose que :

« Il est interdit de fumer dans l'intérieur des établissements, sauf autorisation spéciale accordée à tel établissement pour tout ou partie des locaux. »

Malgré les appels réitérés du C.O.I.C. à ce sujet, de nombreuses salles ne prennent aucune sanction contre les spectateurs qui continuent à fumer.

Le Comité fait donc désormais une obligation aux exploitants de salles d'apposer immédiatement un avis aux caisses des cinémas indiquant qu'il est interdit de fumer à l'intérieur de la salle.

Il rappelle aux exploitants qu'ils sont personnellement responsables des infractions qui seraient commises aux dispositions du décret.

Le Secrétaire général :

Robert Buron.

ARRÊTÉ N° 6108 FIXANT LE PRIX DES PLACES DANS LES CINÉMAS

Le Chef du Gouvernement, ministre secrétaire d'Etat à l'Information et le ministre secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances :

Vu la loi du 21 octobre 1940 modifiant, complétant et codifiant la législation sur les prix, modifiée par les textes subséquents ;

Vu l'arrêté 1498 du 3 février 1943 fixant le prix des places dans les cinémas ;

Vu l'arrêté n° 5700 du 28 janvier 1943 modifiant l'arrêté 1498 fixant le prix des places dans les cinémas ; Vu l'avis du Comité central des prix ;

Arrêtent :

Article premier. — Les prix limites des places dans les salles de cinéma sont fixés d'après les barèmes faisant l'objet des annexes I et II.

Ils s'entendent impôts, taxes, droits de timbre-quittance et autres compris.

Art. 2. — Pour l'application des prix figurant au présent arrêté, le classement des salles est celui en vigueur au 1^{er} janvier 1943.

Exceptionnellement, des dérogations à ce classement pourront être demandées au Comité Directeur du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique. La décision ne sera prise qu'après avoir reçu l'accord du Commissaire du Gouvernement auprès du Comité d'Organisation et du commissaire rapporteur auprès du Comité Central des Prix.

En ce qui concerne les salles ouvertes postérieurement au 1^{er} janvier 1943, le classement sera effectué par le Comité directeur après accord des deux commissaires précités.

Art. 3. — Les établissements situés dans les villes considérées comme stations balnéaire, thermale et climatique, pourront être autorisés, pour la période de fréquentation, à pratiquer des prix supérieurs à ceux prévus en raison de la population normale de ladite localité. Ces prix ne devront pas dépasser ceux afférents aux établissements situés dans les localités dont la population est comprise dans les limites de 60.000 à 100.000 habitants.

Art. 4. — Chaque salle doit comprendre au moins trois catégories de places. Un tiers au moins des places doit être classé dans la catégorie « A ».

Les exploitants de tournées cinématographiques pourront pratiquer un seul prix qui ne devra pas être supérieur à celui de la catégorie « B ».

A titre exceptionnel et après accord des commissaires prévus à l'article 2, les exploitants de salles pourront être autorisés à pratiquer :

a) Un prix unique qui ne pourra être supérieur à celui de la catégorie « B » afférent au classement de la salle ;

b) Deux prix, dont le prix minimum ne sera pas supérieur à celui de la catégorie « A » et devra être appliqué, au moins, au tiers des places de l'établissement.

Art. 5. — Aucune majoration du prix des places n'est autorisée les samedi, dimanche, veille et jour de fête par rapport à ceux pratiqués les autres jours de la semaine.

Art. 6. — Lorsque les salles passent des attractions, les majorations limites suivantes du prix des places sont autorisées :

6 fr. pour les salles de première exclusivité à Paris, dans le département

de la Seine et dans les villes de plus de 100.000 habitants et à Vichy.

4 fr. pour toutes les autres villes.

Art. 7. — Les exploitants de salles sont tenus d'afficher à chacune des caisses de l'établissement d'une manière très apparente et en regard du prix de chaque catégorie, le nombre de places y afférent. Ils devront, en outre, en ce qui concerne les places bénéficiant du prix minimum obligatoire (tiers), indiquer la situation précise de ces places dans la salle.

Un plan détaillé de la salle avec indication du nombre et de la situation des places des différentes catégories devra être tenu à la caisse à la disposition des agents du service général du contrôle économique.

Art. 8. — Cessent d'être applicables, à dater de l'entrée en vigueur du présent arrêté, les dispositions des arrêtés n° 1498 du 3 février 1942 et n° 5700 du 28 janvier 1943 fixant le prix des places dans les cinémas, ainsi que les arrêtés préfectoraux pris en la matière.

Fait à Paris, le 19 avril 1943.

Le Chef du Gouvernement

Ministre secrétaire d'Etat à l'Information :

Pierre Laval.

Le ministre secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale et aux Finances :

Pierre Cathala.

Les modalités d'application de cet arrêté seront notifiées à chaque exploitant par voie de circulaire.

SEANCE DE SPIRITISME AU STUDIO

Pénombre sur le plateau... Au milieu d'un salon bourgeois, on reconnaît assis autour d'une table ronde les mains bien posées à plat comme il se doit, Suzanne Dehelly, Jacqueline Gautier, Denicaud, J.-J. Delbo, Robert Dhery et Raymond Cordy.

Les visages sont tendus. On est en train d'invoquer l'esprit de « Feu Nicolas ».

Soudain l'obscurité ! Et brusquement l'esprit manifeste sa présence... de la manière que vous verrez dans une des scènes les plus drôles de « Feu Nicolas » dont on termine actuellement la réalisation.

ON ACHETE ENCORE DES VOITURES EN 1943

En effet, Yvan Noé qui avait besoin d'une voiture ultra-rapide pour l'évasion de Jean Chevrier dans son film « La Cavalcade des Heures » a cherché partout une auto sur la Côte d'Azur, mais en vain. Hélas ! les splendides bolides d'ancien sont devenus introuvables.

Que faire ? Tout France-Productions était sur les dents... et sur les jambes, lorsqu'un moment où la situation paraissait désespérée, Yvan Noé rentra triomphalement avec une splendide torpédo blanche, un monstre qui devait fendre les airs. Toute la maison se précipita pour l'admirer en poussant des cris de joie. L'assistant d'Yvan Noé, Louis-A. Pascal se mit à voler fièrement en disant d'un air brave : « Je l'emène moi-même au studio ». Yvan Noé le regardait d'un air qui en avait deux... et lui souhaita « Bon voyage ».

Las !... quelle déconvenue pour Louis Pascal, la belle voiture n'avait pas de moteur, elle se composait seulement d'une carcasse, venait... de la Foire à la ferraille et avait coûté 3.000 fr. ce qui, il faut bien l'avouer, en ces temps de vie chère est vraiment bon marché !

M. ANDRÉ HUNEDELLE NOUS ECRIT

« Mon cher directeur, « Rentrant de Paris où j'ai mis à route l'adaptation d'un sujet très original d'Alce Joffé et Jean Sacha, s'intitule « Curieuse histoire », je suis avec surprise dans votre numéro du 2 avril que vous annoncez comme ma prochaine production « Une Femme toute neuve », avec Edwige Feuillère et Fernand Gravey, la mise en scène étant de Pierre Billon.

« C'est là, en vérité, une amusante et « Curieuse histoire », car le sujet que je prépare pourrait fort bien s'appeler « Une Femme toute neuve » et avoir pour interprètes les deux remarquables vedettes auxquelles vous avez pensé. Malheureusement, nous n'en sommes pas encore là et « Curieuse Histoire » reste un scénario de Joffé et Sacha qui n'a encore trouvé ni son titre définitif, ni son metteur en scène, ni ses vedettes. L'adaptateur et dialoguiste présentent Marc-Gilbert Sauvajon qui est, comme on sait, remonté à Paris récemment.

« Toutefois, il est probable que ce scénario ne sera pas ma prochaine production. J'envisage, en premier lieu, la réalisation d'une comédie tirée de la célèbre pièce de Vautour, « J'ai dix-sept ans » — qui vient de dépasser à Paris sa 1.000^e représentation — et dont j'ai récemment acquis les droits cinématographiques pour le monde entier.

« Quant aux dates de réalisation, elles sont plus incertaines que jamais en raison des circonstances.

« Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

André Hunebelle.

QUELQUES GRANDS FILMS « ECLAIR-JOURNAL 1943 »

C'est une série de grands films que « Eclair-Journal » nous présente en 1943.

Après *Feu Sacré*, avec Viviane Romance ; *Le Mistral*, de Jacques Houssin ; *Les Affaires sont les Affaires* ou Charles Vanel campe magistralement un Isidore Lechat qui est enthousiasmé Octave Mirbeau ; Georges Ohnet connaît à l'écran avec *La Grande Marinière* le même magnifique succès qu'en littérature.

L'interprétation est du reste remarquable puisqu'elle groupe autour du quatuor : Fernand Ledoux, Jean Chevrier, Ginette Leduc et Micheline Francey, les noms de Larquey, Cordy, Pierre Magnier, Hubert de Malet, Marguerite Deval et Robert Le Vigan. Ce film a dépassé le million de recettes pour sa première semaine à Paris au Paramount.

Pierre Billon a mis en scène le film qu'il a tiré de l'œuvre inédite de A.-P. Antoine, *Métier de Femme*, et dont le titre définitif est *L'Inévitable M. Dubois*, dont Annie Ducaux, André Luguet, Momy Dahmes et Tramel sont les protagonistes.

Adaptée et mise en scène par Henri Decoin, l'œuvre de Georges Simenon, *L'Homme de Londres* a pour vedettes : Fernand Ledoux, Suzy Prim et Jules Berry, avec Momy Dalmès et Hélène Maunon.

Enfin, c'est un scénario vraiment original qu'a conçu Jacques Viot pour *Marie-Martine*, que vient de réaliser Albert Valentin aux studios Photophon.

Nous y verrons : Jules Berry, Renee Saint-Cyr et Bernard Blier dans une manifestation rarement plus heureuse de leur talent.

Une jeune fille aime et est aimée. Doit-elle avouer à son fiancé une aventure passée au risque de gâcher son bonheur, et un romancier a-t-il le droit de livrer au public le secret d'une vie privée ?

Tel est le double problème posé par Jacques Viot dans *Marie-Martine* et qui est bien fait pour passionner l'opinion.

JACQUES DE BARONCELLI PREPARE « LES MYSTERES DE PARIS »

Jacques de Baroncelli prépare actuellement l'adaptation cinématographique de l'œuvre célèbre d'Eugène Sue :

« Les Mystères de Paris »

Le sympathique metteur en scène travaille d'après la version très résumée du livre, qui a été présentée et préfacée par Edmond Jaloux.

C'est une adaptation amusante et pittoresque, fertile en rebondisse-

ments et en péripéties ; elle comporte une cascade d'actions extraordinaires.

Le côté feuilletonnesque des « Mystères de Paris » est abandonné au profit de l'étude de mœurs, ce qui fut la véritable intention de l'auteur.

C'est Marcel Herrand qui incarnera le personnage célèbre de Rodolphe, et Cœdel, celui du Chouineur.

PRESENTATIONS

(en application de la décision n° 14 du C. O. I. C.)

TOULOUSE

Mardi 18 mai

A 15 h., au « Cinéac » (Présentation)

La Ville dorée

(A. C. E.)

Mercredi 2 juin

Aux « Variétés » (Sortie)

Son Fils

(A. C. E.)

MARSEILLE

Lundi 17 mai

Au « Rex » (Présentations)

La Maison du Soleil, Le Pain, Manosque Pays de Jean Giono, Mémoires des Maisons Mortes

(L.A.T.A.C.)

Mercredi 19 mai

Au « Rex » (Présentations)

Les Surprises de la Vie, Les Chevaux du Vercors, Symphonie du Travail, Bel Ouvrage, La Grande Pastorale

(L.A.T.A.C.)

AGENCE D'INFORMATION CINÉGRAPHIQUE

de la Presse Française et Etrangère (Hebdomadaire)

Directeur : Marc PASCAL

Direction générale : 2, boulevard Baux (Pointe-Rouge) MARSEILLE

Tél. : Dragon 98-80 C. C. Postaux

Marc Pascal, 818-70 - Marseille

Direction de Lyon : M. Luc Cauchon 88, rue Bontellier, GRIGNY (Rhône)

Direction de Toulouse : M. Roger Bruguière 10, Allée des Soupirs, TOULOUSE

Abonnement : UN AN, 90 fr.

REPRODUCTION AUTORISEE

Le Gérant : Marc PASCAL

Imprimerie : 170, La Cambesière

Actuellement à Marseille au tandem « PATHÉ REX »



Madeleine RENAUD

Pierre BRASSEUR

Madeleine ROBINSON

Paul BERNARD

dans

LUMIÈRE D'ÉTÉ

film de Jean GREMILLON

scénario et dialogues de Jacques PREVERT et Pierre LAROCHE avec

Georges MARCHAL - Marcel LEVESQUE

et AIMOS

Réalisation achevée...

L'Homme

qui vendit son Ame au Diable

Un grand sujet

Un grand film (Production "Minerco")



Mila Parély
Raymond Rouleau
Constant Rémy
MONSIEUR DES LOURDINES

Un nouveau Narcisse

RELLYS

et

SUZANNE DEHELLY

dans

FEU NICOLAS

Une production A. D'AGUIAR

HÉLIOS-FILM MARSEILLE

LYON-CINÉMA LYON



Deux films qui font beaucoup d'argent...



Le Prince Charmant

jeunesse - dynamisme - swing

- et -

Alerte aux Blancs

avec ISA MIRANDA

déesse de la jungle

Gaby Morlay

Henri Rollan

Pierre Brasseur

dans

Le Roman d'un Génie "VERDI"

Distribué par S. E. L. B. FILMS

LYON

TOULOUSE

BORDEAUX

32, Rue Granette

21, Rue Maury

7, Rue Ségallier

TAIBOU
TAIBOU
TAIBOU
TAIBOU



Un nouveau Narcisse

RELLYS

et

SUZANNE DEHELLY

dans

FEU NICOLAS

Une production A. D'AGUIAR

HÉLIOS-FILM MARSEILLE

LYON-CINÉMA LYON